

GUINGAMP - PAIMPOL - AGGLOMERATION

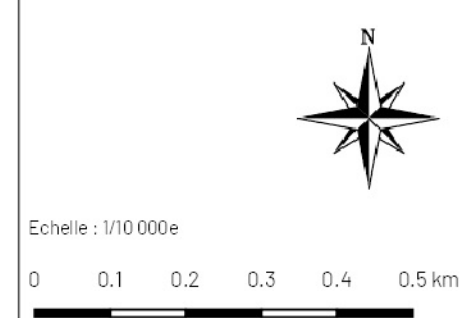
COMMUNE DE PAIMPOL

PLAN LOCAL D'URBANISME

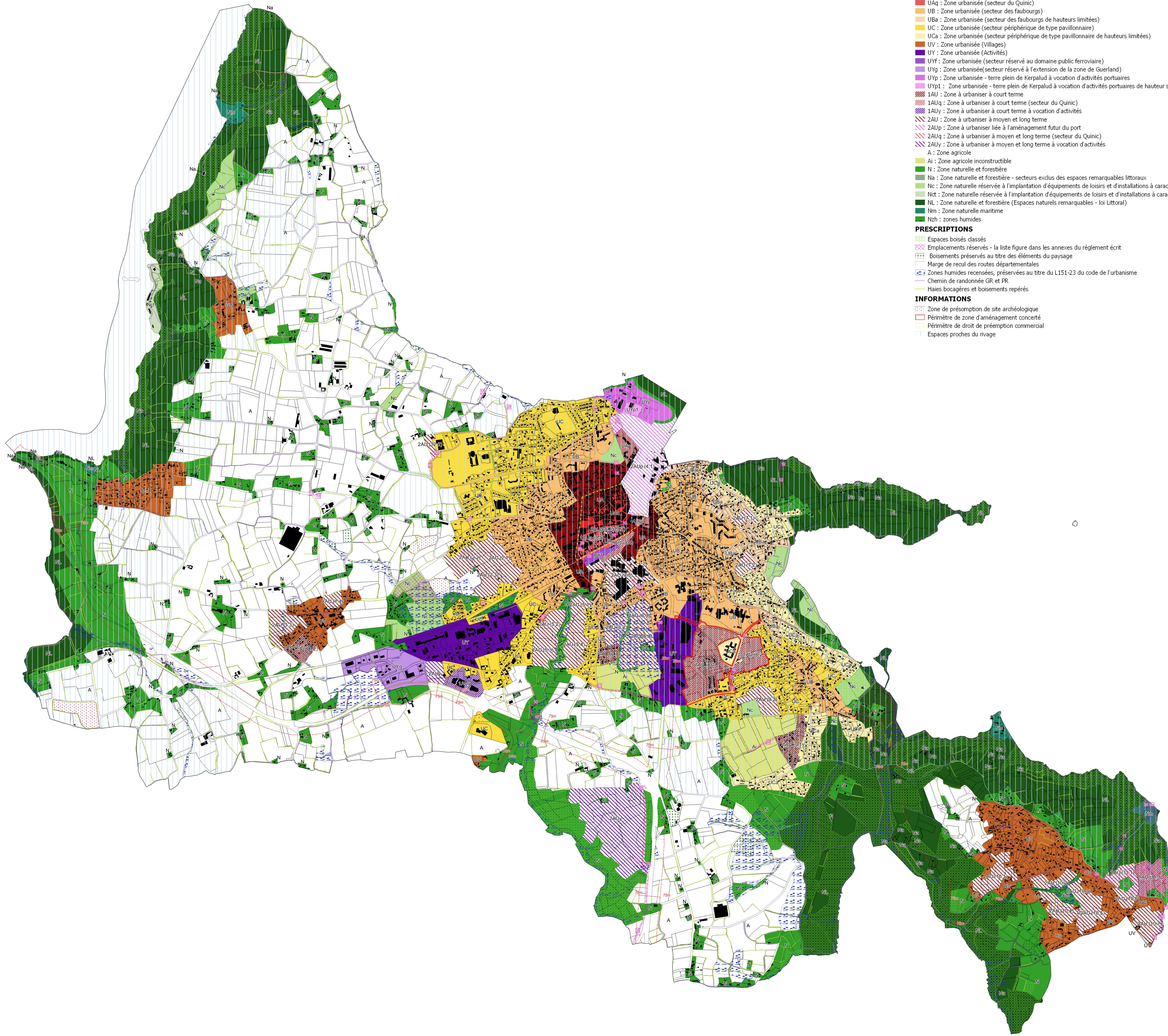
REGLEMENT GRAPHIQUE

- Planche graphique n°1 : la commune -

DATE	TYPES DE PROCEDURES	N°	ETAT
2007-01-27	Revisions	1	En cours de procedure
2007-05-16	Revisions	2	Adopte
2008-01-21	Revisions	3	Opposable
2010-03-26	Modification de droit commun	1	Opposable
2010-03-26	Modification simplifiée	1	Opposable
2010-03-26	Modification de droit commun	2	Opposable
2010-03-26	Modification simplifiée	2	Opposable
2010-03-26	Modification de droit commun	1	Opposable
2010-03-26	Modification simplifiée	1	Opposable
2014-02-23	Mise en compatibilité	1	Opposable
2014-02-23	Mise à jour	1	Opposable
2014-02-23	Modification simplifiée	3	Opposable
2014-02-23	Modification simplifiée	4	Opposable
2014-02-23	Modification simplifiée	5	Opposable
2014-02-23	Modification simplifiée	6	Opposable
2014-02-23	Modification simplifiée	7	Opposable
2014-02-23	Modification de droit commun	4	Opposable
2016-10-25	Modification simplifiée	7	Opposable
2017-01-13	Mise à jour	2	Opposable
2017-01-13	Mise à jour	3	Opposable
2017-01-13	Mise à jour	4	Opposable
2018-01-29	Mise en compatibilité	2	Opposable
2018-01-29	Mise à jour	5	Opposable
2018-01-29	Mise à jour	6	Opposable
2018-01-29	Mise à jour	7	Opposable
2022-01-11	Modifications	8	Opposable



Version consolidée : Janvier 2022
 Conception du document graphique :



- ZONAGE PLU**
- UA : Zone urbanisée (centre historique)
 - UAe : Parcours marchand du centre ville
 - UAp : Zone urbanisée (secteur du port)
 - UAq : Zone urbanisée (secteur du Quinic)
 - UB : Zone urbanisée (secteur des faubourgs)
 - UBa : Zone urbanisée (secteur des faubourgs de hauteurs limitées)
 - UC : Zone urbanisée (secteur périphérique de type pavillonnaire)
 - UCa : Zone urbanisée (secteur périphérique de type pavillonnaire de hauteurs limitées)
 - UV : Zone urbanisée (Villages)
 - UY : Zone urbanisée (Activités)
 - UYF : Zone urbanisée (secteur réservé au domaine public ferroviaire)
 - UYg : Zone urbanisée (secteur réservé à l'extension de la zone de Guerland)
 - UYp : Zone urbanisée - terre plein de Kerpalud à vocation d'activités portuaires
 - UYp1 : Zone urbanisée - terre plein de Kerpalud à vocation d'activités portuaires de hauteur spécifique
 - IAU : Zone à urbaniser à court terme
 - IAUq : Zone à urbaniser à court terme (secteur du Quinic)
 - IAUy : Zone à urbaniser à court terme à vocation d'activités
 - ZAU : Zone à urbaniser à moyen et long terme
 - ZAUip : Zone à urbaniser liée à l'aménagement futur du port
 - ZAUq : Zone à urbaniser à moyen et long terme (secteur du Quinic)
 - ZAUy : Zone à urbaniser à moyen et long terme à vocation d'activités
 - A : Zone agricole
 - Ai : Zone agricole inconstructible
 - N : Zone naturelle et forestière
 - Na : Zone naturelle et forestière - secteurs exclus des espaces remarquables littoraux
 - Nc : Zone naturelle réservée à l'implantation d'équipements de loisirs et d'installations à caractère touristique et de services administratifs
 - Nct : Zone naturelle réservée à l'implantation d'équipements de loisirs et d'installations à caractère touristique et de services administratifs
 - NL : Zone naturelle et forestière (Espaces naturels remarquables - loi Littoral)
 - Nm : Zone naturelle maritime
 - Nzh : zones humides
- PRESCRIPTIONS**
- Espaces boisés classés
 - Emplacements réservés - la liste figure dans les annexes du règlement écrit
 - Boisements réservés au titre des éléments du paysage
 - Marge de recul des routes départementales
 - Zones humides recensées, préservées au titre du L151-23 du code de l'urbanisme
 - Chemin de randonnée GR et PR
 - Haies bocagères et boisements repérés
- INFORMATIONS**
- Zone de présomption de site archéologique
 - Périmètre de zone d'aménagement concerté
 - Périmètre de droit de préemption commercial
 - Espaces proches du rivage